Image not found or type unknown

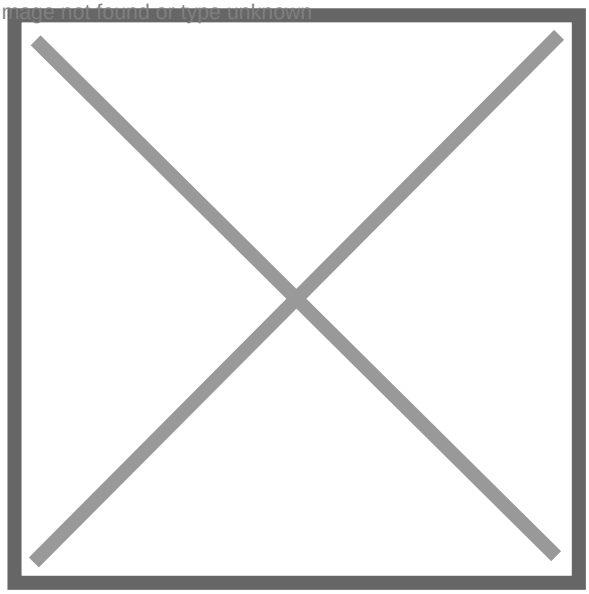

# Droit de visite et d'hebergement

Par **virg57**, le **09/01/2008** à **11:48**

bonjour à tous!
je vous expose la situation:mon mari est divorcé et père d'une petite fille de 4 ans,qui vit chez sa maman à 900km de notre domicile.si je vous écrit aujourd'hui,c'est que nous avons des problèmes au niveau du droit de visite et d'hébergement avec son ex femme.Pour les vacances de Noël,mon mari avait sa fille en semaine 2.les vacances débutant le 21 decembre,mon mari voulait aller chercher sa fille le vendredi 28 decembre 2007 et la ramener le samedi 5 janvier 2007,ce que lui a refusé catégoriquement son ex femme,prétextant que les vacances démarrant le vendredi soir,il n'avait pas le droit d'aller la chercher le vendredi suivant.Ma question est la suivante:avait il le droit d'avoir sa fille du 28 decembre et de la ramener le samedi 5 janvier?
nous sommes confronté à un autre problème:ma belle fille est en semaine de 4 jours à l'école.ses vacances d'été débute le vendredi 4 juillet et se terminent le 28 août 2008.est ce que mon mari est en droit de prendre sa fille du 5 juillet 2008 au 5 aout 2008 inclus?C'est certain que son exfemme va refuser,prétextant qu'elle n'aura pas un mois de vacances avec sa fille,et ayant déjà prévu ses vacances,j'ai peur qu'il y ait conflit.j'ai vraiment l'impression que mon mari a juste à ne rien dire malgré l'autorité parentale conjointe.je pense faire un courrier au juge des affaires familiales de Nantes,car mon mari souffre de cette situation conflictuelle.Son ex femme ne privilégie pas la relation père enfant,mais fait tout pour créer des conflits.

par avance je vous remercie de m'avoir lue,et espère avoir ne réponse rapidement.merci beaucoup

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés